

**EPE - Algérie Télécom - Spa**  
**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tébessa**  
**Adresse : Zone Urbaine N° 01 Tébessa**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL**  
**OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES**  
**N°06/AT/DOT12/2023**

La Direction Opérationnelles des Télécommunications de Tébessa lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

**TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA  
CANALISATIONS POUR LE RÉSEAU FTTX (CONTRAT D'ADHÉSION)**

**ELIGIBILITE DES CANDIDATS :**

Le présent cahier des charges s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales de droit algérien, qualifiées et classifiées dans l'un des domaines des travaux de génie civil, travaux publics, travaux bâtiment et hydrauliques, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation des projets de maintenance et développement de la canalisation pour le réseau FTTX réparti selon les deux paliers suivants :

Palier 01 :

**Concerne les projets dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère) :**

Les soumissionnaires concernés sont toutes personnes physiques ou morales de droit algérien, qualifiées dans l'un des domaines des travaux publics, hydrauliques, travaux bâtiment, génie civil, classifiées dans la catégorie deux (2) à neuf (9), justifiant leurs qualifications par les documents probants obligatoires suivants :

1. Une copie du registre de commerce électronique portant le code des activités liés aux domaines cités supra ;
2. Une copie du dernier certificat de qualification et classification professionnelle dans l'une des catégories professionnelles de (2 à 9) dans l'un des domaines cités supra, et qui doit être en cours de validité le jour de dépôts des offres ;
3. Deux 02 références professionnelles au minimum durant les 05 dernières années dans l'un des domaines cités ci-dessus, justifiées par l'un des documents suivants délivrés par le maître d'ouvrage :
  - Une copie de l'attestation de bonne exécution ; ou
  - Une copie du PV de réception provisoire sans réserves ; ou
  - Une copie du PV de réception définitive sans réserves ; ou
  - Une copie de l'attestation de service fait sans réserves.

Palier 02 :

**Ce palier concerne les projets dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres linéaires (artère) :** Les soumissionnaires concernés sont toute personne physique ou morale de droit algérien, qualifiée dans l'un des domaines des travaux publics, travaux d'hydraulique, travaux de bâtiment ou travaux de génie civil justifiant leurs qualifications par les documents probants obligatoires suivants :

1. Une copie du registre de commerce électronique portant le code des activités liés aux domaines cités supra ;
2. Une copie du dernier certificat de qualification catégorie une (01) et classification professionnelle dans l'une des catégories professionnelles et dans l'un des domaines cités supra, et qui doit être en cours de validité le jour de dépôts des offres.

NB :

- Pour les entités relevant du dispositif d'aide de l'État ; soit l'ANGEM, CNAC ou ANADE, ces dernières doivent justifier leurs qualités par une copie de la décision administrative d'octroi de ces avantages de l'État émanant de l'une des agences nationales ; ANGEM- CNAC ou ANADE en plus des documents obligatoires cités supra ;
- Les soumissionnaires ne peuvent soumissionner que pour l'un des deux paliers 01 ou 02, et l'attribution se fera pour un seul palier conformément aux conditions d'éligibilités pour chaque palier ;
- Les soumissionnaires doivent obligatoirement mettre à la disposition du projet tout le matériel nécessaire. Cette obligation doit être matérialisée par un engagement formulé selon le modèle joint en annexe 05 ;
- Toute offre dont les conditions d'éligibilités précitées sont incomplètes ou absentes sera automatiquement rejetée.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tébessa**

**Département Achats et Logistique**

**Adresse : Zone Urbaine N° 01 Tébessa**

Contre le paiement, auprès de la banque BNA d'un montant de **huit mille mille dinars algériens (8 000,00 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire :

**Compte en dinars N° 001004910300000113/87.**

#### **Présentation des offres :**

**Le dossier administratif** (un (01) original et deux (02) copies plus le dossier en format électronique (CD), **l'offre technique** (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD), **l'offre financière** (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD) sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « **dossier administratif** », « **offre technique** », « **offre financière** ».

Les Trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE  
CAPACITÉS MINIMALES N°06/AT/DOT12/2023**

**TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA  
CANALISATIONS POUR LE RÉSEAU FTTX  
(CONTRAT D'ADHÉSION)**

**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET  
D'EVALUATION DES OFFRES »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tébessa**

**Département Achats et Logistique**

**Adresse : Zone Urbaine N° 01 Tébessa**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date et heures limites de dépôt des offres son fixées à **quinze (15) jours** de **08h00 à 14h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site web d'Algérie Télécom.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent-quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.